



Harcèlement de la société sofinco

Par **Ann34**, le **08/01/2014** à **17:29**

Bonjour, rnj'ai un dossier de surendettement depuis un peu plus de 3 années. rnIl me reste deux dossiers à régler. rnCes deux dossiers consernes la société FINAREF qui est devenu SOFINCO maintenant. rn depuis le début je paie par chèque puis par virement la somme global des deux dossiers en question. rnLa société Sofinco me hacelle par courrier et téléphoniquement pour des échéanches non réglées sur un des deux dossier. rnJe les ai mis face a leur contradictions, effectivement comment pourrais-je avoir des échéances de retards sur un dossier alors que tout les mois je verse 118.71 qui représente la totalité des échéances des deux dossiers... rnMais le harcèlement continu ... rnChaque semaine je reçois minimum un courrier menacant. rnAujourd'hui encore cette société me réclame 195.47 de retard que je devrais payer sous 30 jours ... rnComment faire cesser ces menaces et se harcèlement?

Par **moisse**, le **09/01/2014** à **10:46**

Bonjour, rnC'est le problème classique d'affectation des encaissements. rnVos règlements sont enregistrés au crédit d'un compte, dont le solde est donc excédentaire, tandis que le second compte non abondé fait l'objet de relances pour impayé. rnVous commencez donc par indiquer cela à votre organisme en indiquant les dossiers concernés, et simultanément vous procédez au règlement par virements séparés.